



Dans ce numéro :

CIO/CNOSF : Rapport KE-NEO	2
Un fauteuil pour deux ...	2
S.O.S Bénévoles	2
Le congé d'engagement, vrai ou fausse solution ?	2
Filière hippique en grand danger, la faute à qui ???	3
Jeux Européens	3
Des médaillés robustes	3
Lacoste succède à Adidas	3
Les Doha Goals	3
Le temps des élections ...	4
Le temps de la retraite ...	4
Le temps des suspensions ...	4
Le temps des révisions de palmarès ...	4
Paris sportifs : Malte bloque l'Europe	4
Foot : l'Euro 2020 dans toute l'Europe	5
Foot : jouer de jour pour réduire les dépenses	5
Foot : la vidéo dans certains cas	5
Etat , CNOSF, qui fait quoi ?	5
Nuit du Sport	6
Prescrire une activité physique et sportive	7
Le CDOS 94 à l'honneur	7
2013, l'année des contraintes budgétaires	7
Echos 94	8

**Bonne Année 2013!
Début d'une nouvelle Olympiade**



Avant de la commencer, nous allons finir l'Olympiade par la traditionnelle **Nuit du Sport Val-de-Marnaise** qui mettra à l'honneur les sélectionnés et médaillés des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres. Ce sera l'occasion de réunir tous les acteurs du mouvement sportif dans une ambiance festive et conviviale pour la 6^{ème} édition qui se déroulera à Chevilly-Larue.



Nous vous espérons donc nombreux, même si pour des raisons budgétaires le nombre de places est limité à 250 personnes. Vous trouverez à nouveau dans ce Scoop en page 6, un **bulletin d'inscription à nous faire parvenir avant le 14 Janvier**. Nous vous remercions de respecter la date butoir, car vous savez tous combien il est difficile d'organiser une telle soirée en évitant tout gaspillage.

Donc rendez-vous le 28 janvier!

Dans cette attente, je vous souhaite une très bonne année. Qu'elle vous apporte la réussite dans vos projets, ceux-ci étant indispensables pour la vie associative.

Avec le soutien de





CIO/CNOSF : Rapport KENEO

Le rapport KENEO, fameux avant sa publication, pose les fondements d'une candidature française à un grand événement (les Jeux Olympiques ?) plus qu'il n'analyse les échecs passés. Il ne fait plus de doute qu'Anncy était voué à l'échec, que Paris a succombé aux coups bas et à la roublardise, que d'autres candidatures n'ont pas été pré-

parées dans les règles de l'art.

Que faut-il pour réussir ? Que le site soit digne de la candidature et la conclusion est que nous n'avons que « Paris », sauf pour les Jeux Olympiques d'Hiver. Que ce lieu se situe dans une logique d'alternance des continents. Que ce soit dans le cadre d'une alternance pays- émergents – pays « historiques ».

Qu'enfin cela soit « attendu » ou souhaité par un certain nombre de pays amis.

Enfin, il faut une motivation forte autour d'une équipe cohérente et ayant beaucoup de bon sens : nous sommes prêts à offrir une fête et nous n'attendons aucun avantage, aucune faveur.

Un fauteuil pour deux ...



Jamel Sandjack

Le nouveau président de la Ligue de Foot de Paris Ile-de-France, Jamel Sandjack qui a été élu le 20 octobre 2012, entendait bien occuper le fauteuil de Claude Verduron dès l'élection. Mais voilà ce dernier a décidé de ne laisser la place qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, au prétexte qu'il n'avait commencé son mandat que le

1^{er} janvier 2009.

En définitive, il s'agit d'un bras de fer entre les deux hommes, la polémique d'une élection pas très orthodoxe étant soutenue par trois personnes qui n'ont pas été élues au nouveau comité directeur. Le CNOSF a été appelé pour jouer la conciliation, alors que le nouveau

président a interjeté une requête en référé devant le tribunal administratif de Paris pour faire constater l'illégitimité de la position de Claude Verduron.

La vie associative n'est toujours pas un long fleuve tranquille !!!

S.O.S Bénévoles

La crise étant passée aussi sur le secteur associatif, le recrutement s'avère délicat, car pour compenser les départs, il convient de les remplacer et ce n'est pas toujours chose facile. On voit donc naître une concurrence entre les associations qui doivent adopter de nouvelles stratégies en termes de communication qui consiste

à valoriser le rôle du bénévolat.

Les nouveaux bénévoles veulent une meilleure reconnaissance afin d'y trouver une gratification personnelle de leur action. L'enjeu est double car il faut aussi retenir les anciens qui transmettront leurs compétences aux nouveaux, c'est l'usage...

On est donc loin des années où les places étaient chères pour accéder à des responsabilités. Il ne faut pas non plus oublier les bénévoles de terrain qui sont indispensables aux associations dont le rôle tant à devenir incontournable dans notre société.

Le congé d'engagement, vraie ou fausse

Cette proposition vient en écho à notre article « S.O.S. Bénévoles ». Ce congé est destiné à faciliter l'engagement des salariés dans la vie associative tout en conciliant leur carrière. Le HCVA (Haut Conseil de la Vie Associative) a émis un avis favorable portant sur l'institution d'un congé d'engagement bénévole.

d'intérêt général ou agréés, ou aux non-élus responsables d'activités « essentielles pour la mise en œuvre du projet associatif ».

Plafonné à douze jours annuels pouvant être répartis en demi-journées de congés non rémunérées, sauf à valoriser une rémunération au titre de mécénat, dans les deux cas la période serait assimilée à une période de travail.

Sauf erreur de notre part, il s'agit de la reprise d'une idée de Madame Marie-Georges Buffet quand elle était ministre des sports et qui ne fut pas mise à exécution.

On peut gager que les entreprises ne vont pas accueillir cette idée avec enthousiasme, tout particulièrement les PME soucieuses de leurs effectifs au quotidien; elles ont de bonnes raisons à faire valoir. Dossier à suivre...

« On est loin des années où les places étaient chères pour accéder à des responsabilités »

« Ce congé est destiné à faciliter l'engagement des salariés dans la vie associative tout en conciliant leur carrière »

Filière hippique en grand danger, la faute à qui ???

Le presse s'est faite l'écho du problème engendré par la suppression du taux réduit de TVA de 7 % sur toutes les activités de cette filière (vente de chevaux et prestations diverses des centres équestres).

En vertu des dispositions de la directive communautaire de 2006 en matière de TVA sur cette activité, le taux doit passer au barème unique de 19,6% dès le 1^{er} Janvier 2013. Rappelons que le problème s'était posé en 2011 et qu'une solution fiscale avait été trouvée à savoir : Une disposition spécifique avait été introduite dans le code général des impôts depuis le 1^{er} janvier 2012, par transposition de la faculté ouverte par les directives communautaires de la TVA de 2006, de façon à continuer d'appliquer le taux réduit de la TVA à des prestations correspondant au droit

d'utilisation d'animaux à des fins d'activités physiques et sportives.

Dès lors qu'il n'est pas envisagé de supprimer cette disposition qui permet d'appliquer le taux réduit de 7% au lieu de 19,6%, notamment aux centres équestres, et la cour de justice de l'Union Européenne ne s'étant pas prononcée sur ce dispositif, qu'en est-il vraiment ?

La Fédération Française d'Équitation qui compte 700.000 licenciés et qui se place au troisième rang national, a vivement réagi aux annonces du gouvernement, par la voie de son président, Serge Lecomte. Ce dernier a indiqué que c'était 6.000 emplois directs qui étaient menacés dans le courant de l'année 2013, si cette disposition dérogatoire était remise en cause.

Selon lui c'était le monde des courses qui était visé par Bruxelles et pas les activités des clubs. Si c'est bien le cas, on ne comprend pas alors la position de la France face à cette menace qui entre en vigueur dès le 1^{er} Janvier 2013.

Le gouvernement, s'il passe outre, expose la France à une amende annuelle de 20 à 30 millions quand les activités équestres lui rapportent deux milliards d'euros dans le même temps... La fédération s'est mobilisée et des pétitions ont été signées dans toute la France, des lettres ont été adressées à tous les parlementaires, de nombreux départements ont réagi. On attend donc la suite pour voir un peu plus clair et sauver des emplois quels qu'ils soient.



« En vertu des dispositions de la directive communautaire de 2006 en matière de TVA sur cette activité, le taux doit passer au barème unique de 19,6% dès le 1 Janvier 2013 »

Jeux Européens

Souvent évoqués, toujours repoussés parce que le calendrier est saturé, des Jeux Européens

seront organisés en 2015. Les 49 comités olympiques ont désigné la ville de Bakou en Azer-

baïdjan et il nous reste à découvrir les disciplines qui seront retenues.



Des médaillés robustes

Une étude scientifique anglaise démontre que les médaillés olympiques vivent au-delà de la

moyenne de la population. Ainsi un médaillé olympique vit 2,8 années de plus. L'étude porte

sur plus de 15.000 médaillés entre 1896 et 2010.

Lacoste succède à Adidas

ADIDAS aurait renoncé à fournir les équipements vestimen-

taires à l'équipe de France olympique et est remplacé par

LACOSTE (qui vient de passer sous pavillon suisse).



Les Doha Goals

Nouveau rassemblement dans une région qui a opté pour des choix sans équivoque, les « Doha goals » ont rassemblé un certain nombre de personnalités autour du sport. On passera sur le défi d'un handicapé

sur un cheval, et on notera que notre ancien président de la république s'est fait remarquer par une conférence, sa nouvelle spécialité, où il a fustigé le calendrier afin que des compétitions au Moyen-Orient se dé-

roulent dans de bonnes conditions climatiques. Sauf que le calendrier est un jeu de domino, si on fait tomber un pion, on déclenche une cascade de chamboulements...



Le temps des élections ...

- Jean-Pierre SITUAT président de la FFBB (Fédération Française de Basket Ball), en place depuis 2010, a été réélu,
- Pierre CAMOU a été réélu à la présidence de la FFR (Fédération Française de Rugby) et débute donc un second mandat,
- Jean-Pierre CHAMPION a été réélu à la FFV (Fédération Française de Voile) pour un 5^{ème} mandat,
- Noël LE GRAET, en poste depuis 2011, a été réélu à la FFF (Fédération Française de Football,
- Dominique LAMOULLER a été réélu la FFCT (Fédération Française de Cyclotourisme) où il débute un 4^{ème} mandat.

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans ces lourdes tâches.

Le temps de la retraite ...

Tony ESTANGUET, après avoir longuement hésité, dit stop aux compétitions de haut niveau. Son parcours, valeureux, lui assure une notoriété extraordinaire : triple champion olympique (Sydney en 2000, Athènes en 2004 et Londres en 2012), triple champion du monde (2006, 2009 et 2010, médaille d'argent en 2003, 2006 et 2007); un palmarès qu'il complète avec des titres européens et français, avec des titres par équipe, des coupes du monde, etc... Il a également été porte

drapeau de la délégation française à Pékin.

Par ailleurs, Tony ESTANGUET a été élu au CIO (collège des athlètes) mais cette élection n'a toujours pas été officialisée car les résultats sont contestés par le Japon et Taïwan dont les athlètes ont été exclus pour ne pas avoir respecté les règles de la campagne électorale. Le Tribunal Arbitral du Sport, saisi, doit se prononcer début 2013, mais le verdict est sans cesse repoussé, les démarches des

deux pays étant nombreuses et acharnées. Il faut aussi préciser que les candidats annoncés élus, avant que le résultat ne soit invalidé, sont éconduits lorsqu'ils demandent des informations...

Enfin, Tony ESTANGUET, diplômé de l'enseignement supérieur (thèse sur le sport de nature en milieu urbain) devrait rejoindre l'équipe internationale de Bernard LAPASSET.



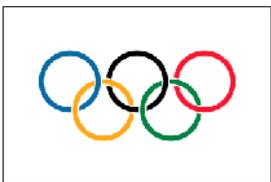
Tony Estanguet

Le temps des suspensions ...

De nombreuses suspensions viennent d'être prononcées, certaines avec effet rétroactif, une pratique qui se généralise, d'autres en période hivernale

sans compétition, d'autres pour des athlètes ayant cessé leur activité, etc....

Et l'Inde, pour ne pas avoir respecté la charte olympique, lors des élections de son comité national, a été suspendue par le CIO !



Le temps des révisions de palmarès ...

8 ans après, le CIO révisé le palmarès des Jeux Olympiques d'Athènes en retirant leur médaille à :

- L'Ukrainien Juri BELO-NOG, Or au poids,
- Le Bélarusse Ivan TIKHON, Argent au marteau,
- La Bélarusse Irina YAT-CHENKO, Bronze au disque,
- La Russe Svetlana KRIVELYOVA, Bronze au poids.

D'autres pourraient suivre après les résultats des analyses anti-dopage effectuées à posteriori sur les échantillons « B » avec les techniques récentes.

Paris sportifs : Malte bloque l'Europe

Souhaitant anticiper la manipulation de matchs, les ministres des sports européens ont été contraints de renoncer à leur projet, le petit état maltais s'op-

posant à un accord qui pénalisait les opérateurs.... installés massivement à Malte. Pour ce qui concerne la France, il est envisagé de ne plus ouvrir aux

paris les rencontres sans enjeu, et de stopper la possibilité de mises sur des matchs qui font l'objet de mouvements anormaux.



Foot : l'Euro 2020 dans toute l'Europe

Des indiscretions le laissent présager et le Comité Exécutif de l'UEFA, présidée par Michel PLATINI, l'a confirmé, l'Euro

2020 aura lieu dans des stades des pays (qualifiés de préférence) européens tandis que la finale est envisagée à Wembley.

Seule, la Turquie était candidate.



Foot : jouer de jour pour réduire les dépenses

De nombreux clubs, à commencer par les clubs grecs, envisagent de jouer de jour pour éviter les frais d'éclairage jugés exorbitants. Il est vrai que le déficit des clubs s'accroît dangereu-

sement, selon une récente analyse, la Ligue 1 ayant un passif de 107 au lieu de 64 millions d'euros l'année précédente et la Ligue 2, passant à 47 millions d'euros au lieu de 19. De nom-

breux dirigeants impliquent dans cette dérive de récentes décisions, des dirigeants qui s'orientent de plus en plus vers le « naming » pour leur stade, une nouvelle source de revenus.



Foot : la vidéo dans certains cas

Longtemps hostile à toute forme d'assistance pour l'arbitrage, Michel PLATINI admet qu'il

est difficile pour un arbitre d'évaluer si le ballon a franchi la ligne de but. La vidéo pourrait

donc répondre à cette problématique comme elle pourrait être étendue au hors-jeu.



Etat, CNOSF, qui fait quoi ???

Le Président de la République avait appelé à une clarification des responsabilités en matière des compétitions internationales.

Lors de son passage aux J.O de Londres, il avait vivement invité le mouvement sportif à prendre l'initiative, afin que la France se dote « d'une politique internationale sportive cohérente, forte et puisse porter l'ambition olympique de la France dans les meilleures conditions ».

La ministre Valérie Fourneyron a donc donné suite à l'idée du président en confiant au CNOSF, la conduite stratégique des relations internationales sportives, compétence

qui était jusqu'à présent partagée avec l'Etat.

Elle a notamment déclaré « **Il est contre-productif de penser que ce sont les Etats qui ont la maîtrise des relations avec le mouvement sportif international** ». Ainsi les choses sont claires.

Bernard Lapasset s'est vu confié, depuis le 5 décembre, le rôle d'ambassadeur de la France dans ce domaine, et il appartiendra au CNOSF de porter une éventuelle candidature olympique de la France avec le soutien de l'Etat, mais aussi des collectivités territoriales qui devront travailler en liaison.

Cette décision va dans le sens de l'audit indépendant commandité par le ministère des sports et le CNOSF, il a été rendu public le 5 décembre.

De son côté le président du CNOSF, Denis Maseglia a revendiqué le 11 décembre que la gestion du haut niveau soit assumée par le mouvement sportif et non par l'Etat, il a cité en exemple l'Allemagne où c'est le « **CNO qui donne l'orientation aux fédérations et non l'Etat** » ; et d'ajouter « **Quand je discute avec des collègues présidents, j'ai l'impression d'être sous-développé** ».



**AU DOS, COUPON RÉPONSE À DÉCOUPER
POUR LA NUIT DU SPORT**



Nuit du Sport Val-de-Marnaise 2013



Cette édition toute particulière mettra à l'honneur les sélectionnés aux Jeux de Londres. Parmi ces derniers, voici ceux qui nous ont d'ores et déjà confirmé leur présence : Hakim Arezki (cécifoot), Martin Baron (cécifoot), Grégory Bauge (cyclisme), Damien Cély (plongeon), Michaël D'Almeida (cyclisme), Muriel Hurtis (athlétisme), Antoine Jesel (Aviron), Brice Leverdez (Badminton), Gaël Rivière

(cécifoot), et Kévin Villemont (judo).

Nous avons également l'honneur d'avoir pour marraine et parrain de la soirée Séverine Vandenhende (judo) et Guéric Kervadec (handball).

Nous remercions nos partenaires pour le soutien qu'il nous apporte, à savoir : la DDICS, le Conseil Général, le Crédit Mutuel, et le restaurant La Grap-

pille.

N'oubliez pas le thème de la soirée : Les Années Folles!

Attention, le nombre de places est limité! Si vous souhaitez assister à cette soirée, remplissez le bulletin ci-dessous et renvoyez-le au plus vite. Vous recevrez ensuite une confirmation. Si vous ne l'aviez pas n'hésitez pas à nous appeler dans les plus brefs délais.



Bulletin réponse

Réponse obligatoire avant le 14 Janvier

Nom –Prénom : _____ Club ou Comité : _____

Tél : _____ Courriel : _____

Nombre de personnes : _____

Assistera au buffet : Oui Non

CDOS 94—2 rue Tirard—94000 Créteil

Tél : 01.48.99.10.07 — Fax : 01.48.99.30.21 — cdos94@cdos94.org

Prescrire une activité physique

Le CDOS du Val-de-Marne a été précurseur sur l'idée de prescrire une activité physique plutôt qu'un médicament, et depuis les interventions ou les initiatives se multiplient.

Strasbourg et le département du Bas-Rhin (préfecture et éducation nationale) lancent l'opé-

ration « sport-santé sur ordonnance ». Pour des maladies chroniques, l'obésité, les troubles cardiovasculaires, etc..., le médecin rédige une ordonnance. Le patient fait un bilan avec un éducateur spécialisé et détaché pour cette mission spécifique. Ce dernier délivre des coupons « sport » et le patient ac-

cède gratuitement à une activité physique.

L'expérience est pilotée par le Docteur Alexandre FELTZ, élu de Strasbourg, une ville qui met 200 vélos à disposition de l'opération, et qui propose d'autres activités : la natation, l'aviron ou la marche nordique.



Le CDOS 94 à l'honneur

A l'occasion de la dernière promotion des médailles de la Jeunesse et des Sports dont la cérémonie s'est déroulée le 11 décembre à la salle des fêtes de la Préfecture, deux membres de notre comité ont été honorés :

- Jacques Célèrier, médaille d'or,

- Christian Plat, médaille d'or.

A ces deux récipiendaires, nous adressons nos amicales et très sincères félicitations, deux bénévoles exemplaires comme il en existe encore de nombreux dans notre département et qu'il convient de récompenser.

ser.

Nous noterons quand même avec satisfaction que le comité des médaillés a pu remplir tous nos quotas ce qui n'est pas le cas pour d'autres départements de l'Ile-de-France. Bravo à François et toute son équipe de bénévoles eux aussi.



2013, l'année des contraintes budgétaires

Le sport devra contribuer à l'effort national qui doit être justement réparti pour être compris par le mouvement sportif, en ce qui le concerne.

Le budget de notre ministère étant réduit, des axes prioritaires ont été définis, afin que les financements soient bien utilisés.

Le CNDS disposera aussi d'une enveloppe réduite de 6,5% et les critères d'attribution répondront à des directives précises, à savoir le développement du sport pour tous selon quatre grands axes :

- favoriser l'emploi pour l'encadrement des pratiques,
- l'insertion par le sport
- la santé par le sport
- l'accès aux personnes handicapées.

Tous les comités devront être attentifs à ces critères à travers lesquels l'efficacité sera recherchée. Ils auront donc à

donner un avis circonstancié d'une manière objective et réaliste. Est-il encore utile de rappeler que le CNDS n'a pas pour vocation d'apporter une subvention supplémentaire au fonctionnement des associations ? Il est seulement un complément nécessaire pour aider à la réalisation de projets qui répondent aux critères du ministère, et dans lequel il y a une part de fonctionnement pour l'action uniquement.

Il semble que le montant des subventions attribuées obéira à une règle simple : l'efficacité du projet s'inscrivant bien dans les critères définis. Sans aller jusqu'à refuser des « petits dossiers », un éventuel saupoudrage ne devrait pas être de mise. Il sera donc pris en compte la faisabilité et la pertinence de l'action. Les objectifs poursuivis devraient faire l'objet d'une plus grande attention de la part des membres des commissions.

Les comités départementaux devraient avoir la mission de bien connaître les projets de leurs clubs et de mettre en évidence certains dossiers qui auront fait l'objet d'une évaluation avant leur présentation ; car qui mieux que le comité d'une discipline est à même d'apporter une première appréciation sur les projets de ses clubs ?

Sans vouloir préjuger de la politique sportive du Conseil Général que nous ne connaissons pas par avance, on peut sans doute penser que le budget attribué au sport obéira à une même logique dans les options.

En conclusion les contraintes budgétaires doivent conduire à une meilleure utilisation des deniers publics, et à une évaluation annuelle de leur utilisation.



« le montant des subventions attribuées obéira à une règle simple : l'efficacité du projet s'inscrivant bien dans les critères définis [...] un éventuel saupoudrage ne devrait pas être de mise »

Les Echos 94

Judo, une première

Les judokas féminines du Red Star Club de Champigny ont remporté la coupe d'Europe des clubs à Istanbul en Turquie, le 20 octobre dernier.

L'équipe était composée de : Delphine Delsalle (-52 kg), Lola Benarroche (-57 kg), Morgane Ribout (-63 kg), Marie Pasquet (-70 kg), Géraldine Mentouopou (+ 70 kg) et Emilie Andéol (+ 70 kg).

C'est une brillante victoire puisque ces demoiselles n'ont concédé qu'une seule défaite en 15 combats disputés, et qu'en finale elles ont vaincu l'équipe russe du Yawara Néva (4-1).

Le président du RSCC, Philippe Sudre, est un homme heureux et ce d'autant plus qu'aujourd'hui le RSCC devient le deuxième club français en termes de résultats, juste derrière Levallois-Perret.

Tardivement, mais sincèrement nous adressons toutes nos félicitations à l'équipe, à l'entraîneuse Audrey Bonhomme, et au président et ami Philippe Sudre.

Escrime: coupe du monde de fleuret

Les 26 et 27 janvier au stade Coubertin se tiendra le Challenge International de Paris, épreuve de coupe du monde de fleuret hommes. A cette

occasion le Club des Supporters des Equipes de France d'Escrime sera présent sur un stand et dans les tribunes.

Nous invitons tous les Val de Marnais à venir soutenir les bretteurs français. Renseignements auprès de Denis C L A V E L [d e - nis.clavel37@orange.fr](mailto:denis.clavel37@orange.fr) à l'adresse suivante : 33 rue Maximilien Robespierre 94120 Fontenay sous Bois ou sur www.supporters-escrime.fr

Championnats de France d'Escrime « Entreprises »

Ils se sont déroulés à Dax dans les Landes, les 24 et 25 novembre. A cette occasion une val-de-marnaise et deux val-de-marnais ont obtenu la médaille de bronze au sabre par équipe : Thérèse et François Kerlidou (société Blaye Foldex) et Denis Clavel (Maegh Editeur). Tous trois sont sociétaires du club l'Espérance de Fontenay-sous-Bois.

Une récompense qui nous encourage à mettre à l'agenda 2013, au mois de juin, un Challenge par équipe des Entreprises, en partenariat avec le Medef qui portera sur une dizaine de sports.

3e édition

Les Foulées Villeneuvoises s'inscrivent dans le temps et proposent pour le 24 mars

2013, 4 courses :

- 19,8 km, 13,2 km, 6,6 km et 2 km (6 à 10 ans)

Cette manifestation est organisée par le service des sports de la ville et les Archers de la Licorne.

A noter que la participation est gratuite et que des vestiaires, des douches et un parking sont à la disposition des concurrentes et concurrents. Renseignements au : 01 49 61 42 77, inscriptions sur le net : www.villeneuve-le-roi.fr

Bienvenue au Pôle Performance du tennis de table

Danielle GRKOVIC longtemps éducatrice à l'US Fontenay-sous-Bois a rejoint l'équipe technique du département au mois d'Août 2012, afin de s'occuper du pôle performance.

Sa devise serait : un corps sain et un esprit sain ! Tout en avouant que son dopage favori serait les chocolats ou la victoire, ou peut-être encore les deux !!!

Cette passionnée de sport déclare aussi « chaque victoire, quel que soit le sport, me procure de l'émotion ».

Gageons que Danielle saura apporter toute son expérience et son enthousiasme au comité départemental de tennis de table.

Le CDOS était présent ...

- Le 4 Décembre, à Champigny-Marne : Conseil d'Administration du parc Interdépartemental des Sports et de Loisirs Le Tremblay—T.Billard
- Le 4 Décembre, à Créteil : Soirée des associations « l'avenir des Associations : entre engagement et renouvellement » - W.Leguy—J.C.Girard—A.Louvard—H.Balle—A.Donzon—P.Biggio—PP.Ponson Sacquart
- Le 9 Décembre, à St Maur : 17e tournoi de Noel du mini-hand—W.Leguy
- Le 11 Décembre, à Créteil : Assemblée générale du C.D de Tourisme—C.Lopès
- Le 11 Décembre, à la Préfecture de Créteil : Cérémonie de remise des Médailles de la Jeunesse et des Sports—J.C.Girard—J.Célèrier
- Le 14 Décembre, à St Maur : Assemblée générale de la Vie au Grand Air—J.Célèrier
- Le 14 Décembre, à Choisy le Roi : Conseil d'Administration du parc Interdépartemental des Sports—L.Casses
- Le 14 Décembre, à Drancy : Soirée des mérites sportifs—C.Lopès
- Le 15 Décembre, à Créteil : Assemblée générale du CD des sports sous marins—A.Donzon

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 220 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...